

# Assemblée Générale de la CUAE

31 mars 2004

Mots de bienvenu de la part du président de la séance, Alfonso.

Calcul du quorum : 30 personnes, le quorum n'est pas atteint

L'AG n'est pas statutaire : faut-il continuer la séance ?

Sur proposition de la salle, l'AG siègera valablement en sachant qu'il suffit qu'une personne parmi les présents fasse recours pour que toute décision soit attaquable en justice.

L'AG accepte de procéder de la sorte à l'unanimité moins deux abstentions.

Le comité souligne que les points qu'il avait prévu de faire voter comme motion (points 3 à 5) sont maintenus seulement à titre d'information et que donc aucun vote ne sera demandé.

Acceptation de l'ordre du jour :

Par le comité : nouveau point 2 pour la présentation des nouvelles associations

Par la salle : ajouter un point à l'ordre du jour sur le « Cas Windish » (nouveau point 8)

***Les propositions sont acceptées à l'unanimité.***

## **1. Communications :**

- Commissions du rectorat : on cherche des membres étudiants ! Discussion sur les commissions, engagement, possibilité de travailler régulièrement. Que les personnes s'annoncent au secrétariat.
- Situation du secrétariat : après les précédentes discussions en AG par rapport au contentieux avec la CGTF le comité fait le point de la situation. Après de maintes contacts et réunions avec le service du personnel et le service juridique, il s'avère que la CGTF ne peut pas financer des postes salariés. Le comité négocie actuellement avec l'université pour trouver une sortie à cette situation. Au stade actuelle, les trois secrétaires sont licenciés avec effet au 30 septembre.  
Le comité annonce le départ de Martin pour non respect des statuts car il n'est plus étudiant. Une commission de nomination a été mise en place, l'appel d'offre est lancé officiellement en AG.
- L'AESPRI annonce son tournoi de Jass pour le 8 avril
- L'Association de étudiants albanais organise un cycle de projection de film jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 avril.
- Florian (APROD) pose une question sur la permanence juridique des étudiants en droit, notamment quant au bon fonctionnement de la permanence. Fred répond que la situation n'est pas encore claire, quant aux raisons de la naissance de cette permanence. Le comité craint que les postes du secrétariat de la CUAE soient remis en questions par cette permanence et que le contentieux avec la CGTF soit encore derrière cette démarche. Vu que la CGTF a pris cette décision il n'y a pas grand chose à faire. Le comité rappelle que les permanences du secrétariat ont toujours lieu. Florian conteste la décision de la CGTF : on sait pas qui a demandé la subvention (pas

une association) et on sait pas si le rectorat a déjà reconnu officiellement la PJ. Florian propose de lancer un boycott de la PJ.

## 2. Présentations des associations

APROD, Association des étudiants en droit progressistes. L'APROD se présente (v. ici la présentation de l'association).

Selim : C'est quoi un étudiant en droit progressiste ? Florian explique le sens du mot selon l'APROD et renvoie pour plus d'information sur le site de l'association [www.aprod.ch](http://www.aprod.ch).

Etudiants Albanais : Groupe d'intérêt qui n'a pas de but politiques mais s'engage dans l'accueil des nouveaux étudiants et de promouvoir la culture albanaise. La production d'un journal est aussi en projet.

***L'adhésion est soumise au vote : les deux associations sont accueillies à l'unanimité !***

## 3. Nouvelle loi sur les étrangers

Le sujet a déjà été abordé le 20 mars 2002 et le comité fait état de l'avancée des travaux. La pétition a été un échec au niveau de la récolte de signature, les comités ont continué leur travail de soutien notamment aux étudiants titulaires d'un permis B. Le dossier sur la nouvelle loi LEtr est toujours d'actualité, même elle sera bientôt à l'OdJ. Le comité souhaite s'associer aux mouvements qui vont probablement lancer un référendum sur la question, et propose à l'AG de souligner à nouveau son soutien à la motion votée en 2002.

Le comité sera présent ce samedi à une première réunion à Lausanne et lance un appel à des éventuels intéressés pour participer à cette réunion et à créer un groupe de travail de la CUAE sur la question.

## 4. Paquet fiscal

Mesures, prises par l'Etat

Politique des caisses vides.

Appel à s'opposer le 16 mai.

Le Comité soumet un document. L'argument toujours développé est d'avoir une baisse d'impôts pour augmenter la croissance. Or aucune étude ne le prouve, ni la nécessité d'une croissance.

Exemple du logement (§3). Propriétaires.

Formation. Diminution d'impôts signifie diminution des subventions à la formation. Ex. de CUS qui verse 30 millions pour Bologne, et juste après on a des coupures gigantesques de la formation. On s'engage à faire de l'info. On vous invite à nous faire des suggestions.

Pas de vote, selon décision de l'AG.

APROD : ce genre de proposition à voter le 16 mai est une suite logique des étapes de démantèlement social. Il faut se mobiliser et donner un signal clair.

## 5. Hausse des taxes :

Economie Suisse avec X. Comtesse, etc attaquent. Pas de propositions législatives faites à ce sujet. Néanmoins elles rencontrent un écho médiatique et sont faites avec insistance. On n'est

pas dans un cadre concret qui donne un délai. C'est une proposition. Il faut répondre sur le même terrain, soit le symbolique. Car attaques symboliques qui visent à renverser l'idée qu'on a du financement de la formation. L'idée est de renverser le mode de voir les choses à un mode où chaque client paye la prestation qu'il consomme.

On propose de donner une réponse symbolique d'un autre ordre. On a réfléchi à des mobilisations d'ampleur (pétitions, manifs etc). Leur défaut est de donner plus d'écho qu'elles n'en ont déjà. Les voix opposées sont mal relayées au niveau médiatique. Elles justifient également la situation présente. Une pétition par exemple en Lettres demande le maintien des taxes actuelles. Or la CUAE a toujours voulu la gratuité des études. Cf. referendum contre les taxes. L'idée est de faire une proposition encore plus provocante. C'est une revendication que l'AG de printemps 2002 avait déjà approuvée. : le Revenu pour personnes en formation. Après discussions au comité, la réflexion a été transformée, élargie. Il semblait difficile de revendiquer un RG que pour les personnes en formation. Donc l'idée est de formuler une proposition argumentée du point de vue de la formation sur les avantages qu'apporteraient la mise en place d'un revenu de base (allocation universelle). Provocation assez sérieuse qui consisterait à revendiquer un RB au motif des améliorations que ça induirait. Ça peut sembler hors réalité. L'idée est de jouer un coup symbolique aussi fort que propositions des milieux économiques.

Questions : Propositions au niveau suisse. Ce serait

Baptiste. Il y a tjs l'aspect de monétarisation. CUAE : si ça reste à la formation, ça reviendrait à une sorte d'allocation contre la perte de gain. Donc ça renforcerait l'équivalent valeur de la formation. L'avantage d'élargir le débat à Revenu de base univ. Permet de voir la chose de façon moins statique. Une telle mesure permettrait le développement d'une zone grise entre services publics actuels et libéralisation. C'est peut-être ce qui conviendrait de n'être ni dans l'un ni dans l'autre qui de toute façon ne conviennent pas à la formation.

Défense du service public pour le service public va vite arriver

## 6. Résolution sur le salon du livre :

- pas de résolution de l'AEHES
- le MEG prend le relais : SwissUp, boîte à idée et faiseur de ranking et là au salon de l'Étudiant. Là dessus l'an passé ils sont allés avec la CUAE. Or le Courrier a de nouveau fait de la pub pour ça. La CUAE va-t-elle faire qqch ? Cette année pas encore eu le temps d'en discuter. Le danger est à nouveau de relayer ces idées de taxes.
- Pourquoi pas faire un salon de l'étudiant à l'univ, sorte de contre-forum au leur. Pour que ce soit pas qu'aux AG qu'on discute ?
- On commence à en discuter lundi prochain.

## 7. Décharge des comptes :

- il s'agit de présenter la compta de la CUAE pour décharger les comptables.
- Postes secrétaires pas sur le budget de fonctionnement. Les sous de subv ordinaires font env. 4000-5000. frs pas an, moitié pour photocopies, 1/3 = actions.
- Cf. bilan en annexe.
- Cette année perte énorme, car CUAE ne fait pas de bénéfices. Raisons : un grand paiement en fin d'année s'est fait cette année en début d'année comptable (3 jours après). Donc c'est normal. Mais de toute façon on a eu des frais supplémentaires (squatt de l'an passé pas vraiment prévu), moins de subventions ordinaires. De plus, frais des travaux. Moins d'inscriptions des assoc. membres et moins de temps à faire inscrire gens car occupations.

- *Décharge des comptes pas votable, mais décharge pas vote de principe. Avec promesse qu'en octobre prochain ça se fera mieux. Pas de commentaires.*

## 8. Le cas Windish

L'APROD se déclare choquée des propos de Windish, notamment des déclaration traitant de « saloperie intellectuelle » envers la démarche des étudiant. Le problème c'est qu'on justifie ses arguments et ses démarches. D'autres aspect du travail de Windisch doivent être mises sous la loupe. Comment organiser la réponse ? Comment réagir, pour ce cas ou en futur, de façon coordonnée ?

L'AES organise une table ronde, à la présence de Windish et un modérateur. Des étudiants en sociologie envisagent aussi de continuer le démarches de dénonciation.

Alix : rappelle aussi la possibilité de demander a être entendu officiellement de part une lettre par exemple lors du renouvellement des postes de professeur qui ont lieu chaque 4 ans. Ceci doit être fait selon les réglementes, les corps représentées au conseil de fac doivent être consultés.

Baptiste se félicite de la possibilité de relancer le débat à l'intérieure de l'Uni, même en dehors du cas Windish précisément.

Simon demande d'ouvrir le débats à d'autres professeurs, de généraliser la discussion.

Stefania rappelle que l'AD a déjà discuté de la question, il faut continuer a creuser. Il faut aussi se rappeler que la présence critique pendant les cours est aussi importante.

Simon : Souvent il est intéressant de mettre en évidence le faits que les profs disent des choses différentes voir contraires de ce qu'il enseignement au cours.

Giorgio revient su les discussion de l'AD : deux plans de réponse, sur l'expression dans les médias et sur la validité scientifique de leurs travaux. Il faut se documenter sur la production scientifique et la critiquer.

Stef : On ne demande pas à ce qu'on interdise que les profs s'expriment mais sur leur validité scientifique. En plus, même si un prof s'exprime avec une autre casquette (ex : vice président du parti libéral) il peut être aussi attaqué ! Il ne faut pas séparer les différentes sphères de façon aussi radicale. Il ne s'agit pas d'un clivage politique, la droite comme la gauche doit être critiquée à ce niveau.

La présidence de la séance relève la proposition de la table ronde et demande si d'autres propositions sont à l'ordre du jour ...

L'APROD propose un projet de « semaine de protestation » pendant laquelle tout les étudiantes protesteraient contre la non-validité des enseignement et des professeur.

Baptiste : Ou l'AES invite les associations ou on convoque une AD extraordinaire pour discuter de la question.

**Décision : L'AES, l'APROD et le MEG convoquerons une AD extraordinaire sur la question.**

La séance est levée à 20h45.